

Halte à la sous-enchère à l'accueil des passagers

Lundi, 12. mars 2018

De: SSP et Unia



(photo Eric Roset)

Les syndicats SSP et Unia protestent contre les conditions troublantes de l'octroi de la concession que la direction de l'aéroport international de Genève (AIG) a accordée à Securitas.

Le service d'accueil des passagers a été assuré par ISS. Régulièrement, le mandat des entreprises est soumis à un appel d'offre. ISS vient de perdre son mandat au profit de Securitas. Plus de 150 emplois sont en jeu. Les conditions salariales et sociales diffèrent au détriment du personnel de Securitas.

Le SSP et Unia s'opposent fermement à la perte des emplois, à la diminution des salaires et à la péjoration des conditions de travail.

Le personnel d'ISS a massivement signé une pétition demandant le maintien de ses conditions de travail. Les pétitionnaires dont le travail a toujours été très apprécié par l'AIG constatent la pression constante et quotidienne. Il n'est pas admissible de passer les relations de travail à un autre employeur sans donner au personnel la possibilité de s'exprimer.

Le personnel exige le maintien du mandat à ISS, de recevoir une délégation des employés-es en compagnie des syndicats afin de se faire entendre par le Conseil d'administration de l'AIG et subsidiairement, de garantir, en cas de transfert, ses conditions de travail et ses acquis (sous quelque forme que ce soit) au-delà du délai d'un an.

Selon la CCT de la sécurité, son champ d'application couvre les entreprises « qui fournissent des services de sécurité en Suisse ». Or un agent d'accueil aéroportuaire ne fait pas de la sécurité. Le salaire d'un agent de sécurité à temps partiel se situe entre 24,25 et 25,95 francs par heure. Or, ISS paie un salaire équivalent horaire de 26,25 francs plus une 5e semaine de vacances. Securitas que nous avons contactée n'a pas pris d'engagement pour le maintien des conditions de travail.

Une délégation du personnel s'est rendue à la direction de l'AIG. Les travailleuses et travailleurs ont pu exprimer leurs revendications au directeur, M. André Schneider. Suite au recours d'ISS déposé au tribunal, l'effet suspensif a été accordé. Le personnel est déterminé pour se faire

entendre !

Jamshid POURANPIR, secrétaire syndical SSP Trafic aérien

Pablo GUSCETTI, secrétaire syndical Unia